Vol. XXXVIIII — Saint-Boniface, Manitoba, 17 Aout 1910. — No. 41

ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe compris le port ..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne ....12 cents
Chaque insertion subséquente......... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
Saint-Boniface, Manitoba

Conventum des Anciens Eleves du College de Saint-Boniface

Les Fêtes commémoratives de l'arrivée des Révérends Pères Jésuites au Collège sont commencées depuis hier soir. Peut-être devrions-nous dire qu'elles sont commencées depuis deux jours, puisque dès lundi dans la matinée les anciens élèves se sont mis à nous arriver de tous côtés.

La ville est en liesse. Les drapeaux flottent partout: sur l'hôtel-de-ville, au palais archiépiscopal, sur nos édifices publics, sur nos résidences; surtout, le collège resplendit.

Les Union Jack, les tricolores, les Carillon-Sacré-Cœur, les étendards jaune et blanc du Pape, se rencontrent et se confondent en des combinaisons pleines d'harmonie, pleines aussi d'un symbolisme heureux. Le soir, l'électricité nous apporte sa brillante illumination. Le collège et les jardins sont tout en lumière. En face, l'hôtel-de-ville nous envoie, de sa tour et de sa façade, des rayons puissants. C'est fête, et c'est grande fête.

Vers la fin de l'après-midi, le le mouvement vers le collège a commencé; on arrivait, un par un, en groupes, à pied, en voiture... A sept heures environ 350 anciens élèves se trouvaient réunis et se donnaient des poignées de mains.



R. P. LORY.
premier recteur jésuite du Collège—1885

R. P. CARRIERE, S. J.
Recteur actuel

Les Pères et les Frères Jésuites présents sont les suivants:

R. P J. Carrière. Recteur. L. Arcand Préfet, F. X. Robichaud, RR. PP. Dugas, Paquin, Chaput, Chossegros, Lebel, Maynard, Th. Hudon, J Blain, J. McDonald, J. Cox, W. Tessier, A. Rousseau, A. Léveillé, B. Bisson, A Dugré, J. Filion, G. Longpré, F Langevin, S. Fontaine, E. Goulet.

Les F F. Coadjuteurs.
Az. Gauthier, J. Bernard, E. Soucy, L. Bernard, J. Hould, H. Caron.

• • •

Les Pères sont là pour nous recevoir. Le Père Blain, qui a été d'un précieux concours aux divers comités, est radieux. M le président Bétournay, M. le secrétaire Royal les membres du comité général sont là, fort occupés, mais ayant un large sourire aux lèvres.

A sept heures, la cloche sonne. A ce son de cloche, tous se rendent, *ponctuellement*, comme dit le programme à la chapelle du collège. Il y a bénédiction du Très Saint Sacrement.

La chapelle a été embellie d'une riche parure pleine de goût.

Les officiants sont; le R. P. Recteur du Collège; diacre, M. l'abbé Giroux, de St-Anne; sous-diacre Rev. P. Dugas, J. S.

Le programme en musique est le suivant:

Cantique de la congrégation de la Ste. Vierge: *O ma reine, ô Vierge-Marie* Solo. M. A. Beaupré. Refrain par l'assistance: *O Salutaris Hostia*. Fr. Riga. *Magnificat*: soliste: M. Joseph Chabot. *Maria refugium peccatorum*, et verset, solo par M. Boily *Laudate* (5ème ton) Soliste: M. Beaudry. Organiste: M. Alexandre Bertrand.

En sortant de la chapelle, les élèves descendent au réfectoire pour le souper.

Le *Deo gratias*, de vieille mémoire, a vite été prononcé. Le cliquetis des fourchettes et des assiettes se mêle au bruit de la conversation, animée, joyeuse, bruyante à certains moments et à certains coins. Ne sommes-nous pas encore une fois des enfants?

Un service où s'affime déjà la parfaite organisation des Fêtes, fait circuler le long des grandes tables la serie du menu. Il y a musique et chansons puis discours de la prise de possions du collège, par le président Bétournay, réponses de bienvenue par le R. P. Carrière; discours aussi par le R. P. Drummond et M. Joseph Dubuc.

On a déjà passablement renouvelé connaissance, mais c'est à la causerie qui suit le dîner qu'on se reconnait pour de bon. Ce "smoking" est délicieux; sa physionomie mériterait qu'on en fit une esquisse.

La vaste salle contient plusieurs centaines d'hommes. On se livre à de véritables présentations, car nous ne sommes plus les mêmes qu'autrefois. Le temps a modifié les figures et les démarches: il y a qui sont grisonnants, il y en a qui se sont laissé découronner de leur frais toupet, il y en a qui ont des barbes vénérables, il y en a qui ont de galantes moustaches! Les Pères Drummund Lebel, Chosegros, Chaput, Arcand, Maynard, sont entourés; le Père Lebel est en ce moment au milieu d'un groupe, et ce groupe fait un beau tapage!

Le Père Carrière, le nouveau recteur, voit à tout avec amabilité et nous offre, bien grande, l'hospitalité du collège.

Au dehors, l'illumination des jardins est complète.

Au dortoir!! Il faudrait d'abord être sourd pour y dormir Si nous voulions en exposer quelques-uns à avoir des mauvaises notes, des pensums et de la retenue, nous pourrions les afficher, ici même, dans le journal! Nous tairons les noms sur

A suivre sur la 2me page

—M. Antonio Béliveau est de retour d'un voyage d'affaires dans l'Est.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Toutes les personnes qui désirent aller au Congrès Eucharistique à Montréal feront bien de s'adresser à l'agent du C. P. R. M. Cléophas Marcoux, afin de réserver leurs lits: le premier train partira le 1er septembre à 8.10 A. M.



MERCREDI, 17 AOUT 1910

Un Aspect de "Conventum"

Le Manitoba souhaite aux anciens élèves du collège la plus cordiale bienvenue dans Saint-Boniface.

Ceux qui se sont éloignés pendant quelques années trouveront que le temps a changé la physionomie de bien des choses.

Quand le Père Lory vint ici avec ses quatre compagnons, en 1885, le collège où les fit entrer Mgr. Taché avait à peu près le tiers de la superficie de l'édifice actuel. Ce collège était entouré d'un bois épais. On pouvait entendre au loin nos cris joyeux dans les cours, mais on ne pouvait nous apercevoir.

Les devanciers avaient ouvert deux larges avenues dont l'une sur la façade et l'autre, du côté opposé, sur une grande route qui est aujourd'hui la rue Cathédrale. Le Père Lebel se livra plus tard à des travaux d'embellissement sous forme de carrés de fleurs, de plantes grimpantes d'arbustes.

Les successeurs ont continué l'œuvre commencée. Ils ont agrandi, développé maison et jardins.— Du bois d'autrefois on n'a laissé debout que les grands chênes. Le collège, avec son clocher et ses clochetons nombreux, occupe le centre d'un carré où l'on pénètre en passant par d'élégantes portes de fer surmontées de lampes électriques. En approchant du collège, la grande allée se bifurque et fait le tour d'une pelouse dominée par la statue du Sacré-Cœur. On a mis partout des trottoirs en ciment qui font, aux abords du vaste édifice, des courbes en harmonie avec le dessein général et s'en vont ensuite vers la rue Aulneau et vers l'avenue Provencher.

La ville elle-même n'est pas celle d'autrefois. Nos chemins de terre sont devenus des rues pourvues de pavé, de tramway, et de lumières bien modernes.

Outre son commerce, ses manufactures, ses résidences, la fraîcheur de sa verdure et la sincérité de son accueil, Saint-Boniface étale avec une satisfaction légitime ses édifices publics, ses belles écoles, de vastes hôpitaux, et surtout sa grande cathédrale —poeme de pierre, pour nous servir de l'expression de Mgr Roy—dont la construction a été comme l'affirmation d'un droit de cité pour notre Foi en ce pays.

C'est dans ce décor de vieux souvenirs et de toujours vivant apostolat, de prospérité et et de virilité, que les anciens élèves du collège sont convoqués

Ce décor, il représente beaucoup de dévouement religieux et national. Il augmentera chez tous la reconnaissance pour les hommes du passé, il inspirera aussi des pensées de confiance en l'avenir.

L'avenir ! N'en sommes-nous pas un peu les maîtres ?

Aux élèves de notre première maison d'éducation incombe le devoir de se constituer les soldats, invariablement fidèles, des causes pour lesquelles les pionniers ont si héroïquement combattu.

Nous n'en sommes pas, Dieu merci, à nous compter pour mourir. Nous nous comptons, au contraire, pour vivre et pour triompher. Avec un esprit de confiance, sans témérité, et de résistance, sans provocation; avec les ressources dont nous disposons, il faudra pour nous ensevelir des assauts plus forts encore que tous ceux qui nous ont été livrés.

Nous avouons que la parole toujours encourageante de Mgr. Langevin, même au plus sombre de nos jours d'épreuve, nous va mieux que les cris de défaite qu'on prononce parfois sur nous.

Nous nous réjouissons de la réunion des anciens élèves, parce que c'est un hommage de gratitude à nos maitres les R. R. P. P. Jésuites, et aussi parceque de ce contact naitra une cohésion plus grande entre nous tous. Et de cette cohésion naitra aussi, en même temps qu'un sens plus net de nos responsabilités de catholiques, de patriotes et de citoyens, une appréciation plus exacte de nos moyens d'action.

Pour nous servir d'une phrase trouvée dans un très beau livre, qu'un ami vient de nous faire parvenir, et intitulé *Le Prix de la vie* : Plus que jamais "il faut que notre devise soit: "marcher toutes forces unies, "*viribus unitis*, et agir, chacun de "de son mieux, en homme de tê"te, de coeur, de caractère, *pro vi"rili parte*

NOEL BERNIER

"La Croix"

Si nous ne pensions que la *Croix* et le *Manitoba* défendent à peu près les mêmes principes et ont un égal désir de voir notre foi et notre langue respectées partout au Canada, nous pourrions répondre avec une certaine virulence à l'article que notre confrère nous adresse dans son numéro du 6 du courant.

On a, à la *Croix*, un zèle fougueux, mais aveugle et sourd: on y manque volontiers de discernement, de mesure et de clairvoyance.

C'est une nef qui se charge résolument de conduire les âmes aux rives du Paradis, mais dont la boussole est souvent de travers.

A une assertion imprécise et très injuste, nous avions opposé des *faits*.

Les *Cloches de Saint Boniface*, dont notre confrère ne niera ni la compétence ni l'impartialité, arrivaient, en même temps que nous, aux mêmes conclusions que nous.

C'était suffisant pour engager la *Croix* à garder le silence, si elle ne voulait pas avouer tout haut son erreur d'appréciation.

Au lieu de cela, la *Croix* esquive la discussion sur le point particulier soulevé par elle, et nous prend à partie *personnellement*. Ce n'est pas glorieux comme procédé. Ce n'est pas meurtrier non plus comme effet.

Nous avons conscience de n'avoir jamais rien sacrifié de nos devoirs à nos affiliations politiques Cela nous suffit. Peu importe ce que la *Croix* peut écrire. La vie est encore supportable !

Mais même en s'écartant de son texte, le confrère dénature l'attitude du *Manitoba*, auquel il prête les sentiments d'une partisannerie qui, Dieu merci, n'est pas notre fait. Preuve que notre journal et ceux qui le dirigent ne sont pas des meneurs politiques avant d'être des patriotes, c'est que les libéraux comme les conservateurs nous ont suivis avec emphase le 11 juillet dernier.

Il y a dans l'article de la *Croix* un mot profondément regrettable et attristant sur l'*impopularité* de notre question scolaire dans la province de Québec.

Si nous étions passionné, mordu de servilité politique, comme on nous décrit, nous aurions ici l'occasion toute trouvée d'une polémique à fond de train. Cela pourrait offrir un certain intérêt de souvenir; ça ne vaudrait guère pour les Canadiens français de l'Ouest, qui, encore une fois, sont forcés de s'habituer à compter sur eux-mêmes avant de compter sur les autres.

Nous nous abstenons. Nous n'avons écrit ces lignes rapides que pour réaffirmer, en son entier, notre article du 27 juillet et dire à la *Croix* que ses luttes dans l'Est, contre la Loge de l'Emancipation et l'alcoolisme sont autrement méritoires et fécondes en bons résultats que ses articles absolument inexacts et superlativement injustes sur les Canadiens-français de l'Ouest.

N. B..



ANCIEN COLLÈGE

Conventum

Suite de la 1ère page

ceux qui ont *jasé*, chanté, joué des tours au voisin L'important. c'est que ce matin, au réveil, les colonnes tenaient encore debout et que les lits et les chaises n'avaient pas subi trop d'avaries.

MERCREDI

A 7 heures la cloche a réveillé son monde. Il y eut prière à la chapelle, puis déjeûner.

A 9 heures, c'était départ pour la cathédrale, où avait lieu la grand'messe.

Les membres du comité général se sont rendus à l'Archevêché pour escorter Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque; beaucoup d'anciens élèves se sont joints au comité. Monseigneur fit son entrée accompagné d'un clergé nombreux.

A part les anciens élèves prêtres, toutes les communautés avaient leurs représentants.

Des places avaient été réservées dans la nef pour les anciens élèves. Une société nombreuse, élégante, est là.



COLLÈGE DE 1881

Les officiants sont :

Célébrant, S. G. Mgr l'Archevêque.

Prêtres-Assistants, Mgr. F.A.Dugas P. A. V. G.

Diacre d'honneur, Rév Père Recteur du Collège.

Sous-diacre d'honneur, Rév. P. J. P. Magnan O.M.I. Provincial.

Diacre d'office, M. l'abbé A. Béliveau

Sous-diacre d'office, M. l'abbé N. Bellavance.

Porte-Bougeoir, M. l'abbé J. Arseneault

Porte-suite, Rév. P. J. E. Caron O. M. I.

Porte-livre, M. L'abbé H. Hogue

Porte-Crosse, Rév. P. J. Magnan O. M. I.

Porte-Croix, Rév. A. Rousseau S J.

Familiers, M. M. A. Lemay, J. Béliveau

La musique a été superbe sous la direction de M. Adrien Potvin. En voici le détail:

MARCHE DES PRETRES .... Mendelssohn
ORGUE ET ORCHESTRE
MESSE DU SECOND TON
OFFERTOIRE—AVE VERUM .... Gounod
SORTIE—MARCHE PONTIFICALE
ORCHESTRE

Le sermon de circonstance a été fait par M. L'abbé Rocan, curé de St. Elizabeth. Ce sermon, remarquable de facture et de pensée, sera, nous dit-on, livré au public *in extenso*. Nous le désirons vivement. Ce fut la glorification du collège, depuis ses débuts difficiles mais à jamais mémorables jusqu'à ce jour; ce fut un hommage aux Révérends Pères Jésuites, ce fut une action de grâces à la Providence qui a béni l'oeuvre de Mgr. Provencher et l'a fait grandir sans doute pour distribuer la science, mais surtout pour proclamer la Foi catholique en ce pays.

Le prédicateur, élève du collège, était ému de faire l'éloge reconnaissant de son *Alma Mater* et il s'est supérieurement acquitté de sa tâche.

Le Rev. M. Rocan choisit pour texte la devise inscrite par Mgr Taché sur les armes du collège.

"Pueris his dedit Deus scientiam
"Dieu donna à ces jeunes gens la science'

Dans le siècle où nous sommes, tout nous dit qu'il faut courir après les aises, la fortune, les honneurs, et cependant Jésus-Christ, dont les paroles ne meurent pas, continue de nous dire: Cherchez avant tout le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît. Si nous retournons en arrière de plusieurs siècles, nous entendons Salomon, à qui Dieu avait donné la sagesse pour partage, redire dans son livre de l'Ecclésiaste: Tout ce que l'homme peut posséder: or, biens, richesses, honneurs est vanité. Et après avoir souvent répété ces paroles "Vanité des vanités" il termine en disant: "Deum time, mendata ejus observe, hoc est enim omnis homo;"—"Craignez Dieu observez ses commandements; c'est là le tout de l'homme"

"Donc, mes frères, pour qu'en vous se réalise la devise de votre collège que je vous énonçais dans mon texte. Dieu donna à ces jeunes hommes la science et la connaissance de tous les livres et de toute la sagesse; il nous faut avant tout la religion si nous voulons travailler pour notre patrie, notre famille et nous-mêmes"

L'orateur sacré développa ensuite ces trois parties de son discours.

La *religion* est nécessaire si nous voulons travailler pour notre patrie.

Religion et patrie furent deux objets chéris du fondateur et des professeurs du Collège de Saint Boniface.



M. L. N. BÉTOURNAY
Président du Conventum

Trois directeurs du Collège se firent remarquer par leur dévouement et maintenant jouissent au ciel du fruit de leurs travaux. Le R P. Lavoie, Oblat, le Rév. M A Forget, prêtre séculier, et le R P. Lory, jésuite. Avant eux Mgr Provencher s'était montré aussi ardent patriote que saint missionnaire. Le souvenir de Mgr Taché m'émeut davantage, parceque je l'ai vu souvent verser des larmes lorsqu'il écrivait pour protéger les droits des parents à l'éducation chrétienne de leurs enfants.

La religion est nécessaire à la la famille.

Dieu a fait un commandement spécial d'honorer son père et sa mère. Les familles où le culte de Dieu ne règne pas sont divisées par la discorde; et les richesses ne peuvent suppléer à cette indigence morale.

Quand à nous-mêmes, nous ne pouvons être de bons patriotes, de bons canadiens, si nous ne sommes pas de bons chrétiens.

L'orateur termine par ces paroles :

"Maintenant, Monseigneur, je vous demande au nom de l'association des anciens élèves de votre collège de Saint-Boniface de nous bénir, de bénir le personnel ancien et présent, de bénir vos anciens élèves, qui aujourd'hui doivent lutter pour leur foi; qu'ils soient de vrais patriotes en faisant passer la religion avant les intérêts mesquins de l'argent et des honneurs. Que ceux qui ont embrassé l'état religieux travaillent avec encore plus de courage à étendre le règne de Jésus-Christ. Que ceux qui ont une famille se rappellent que Dieu un jour leur demandera compte de ce dépôt qu'il leur a confié et que chacun se rappelle vivement ce que l'illustre et saint fondateur des Oblats disait à votre prédécesseur : "Tu seras évêque et tu n'en seras que plus Oblat," pour se dire à lui-même: "Tu seras chrétien et tu n'en seras que plus dévoué à ton pays, à ton collège, et tu n'en seras que meilleur canadien."

La quête a été faite par : Madame G. A. Dubuc accompagnée de M. Antonio Béliveau; Madame Antonio Béliveau, accompagnée de M. le docteur Dubuc; Mademoiselle Prendergast accompagnée de M. Mondor; Mademoiselle E. Bertrand accompagnée de M. A. Dubuc.

BANQUET

A midi il y a eu grand banquet au collège. Mgr. l'Archevêque, Monseigneur le Grand-Vicaire Dugas, ancien supérieur du collège, le R. P. Carrière recteur, M. le président Bétourney, Son Honneur le maire Bleau, l'hon. juge Prendergast, l'hon. juge Prud'homme, des représentants des diverses communautés religieuses, des délégués de nos sociétés nationales, prirent place à la table d'honneur. Les autres tables se sont remplies de professeurs et d'anciens élèves.

M. Bourgeault a fait une excellente musique avec son orchestre.

Les toasts suivants ont été portés:

Le Pape : Mgr. l'Archevêque, le Dr Lachance.

Le Roi : l'hon. J. Prendergast M.S. Pigott.

La ville : Son Honneur le maire J. A. F. Bleau, M. l'échevin Waller.

Les Anciens Professeurs : Mgr. Dugas, R. P. Drummond.

Les Anciens élèves : M. Ant. Dubuc.

Les R. R. P P Jésuites ; M. L. N Bétournay, M. C H. Royal.

Après le banquet, vint une promenade en automobile, à travers Saint-Boniface et Winnipeg. Environ quarante automobiles, ronflant à qui mieux mieux à la porte du collège, ont pris les visiteurs et les ont amenés—procession magnifique—dans nos rues les plus mouvementées, dans nos quartiers de résidence, à Crescentwood, au parc Assiniboine, à Deer Lodge, puis les ont reconduits au collège par l'avenue du Portage. Sur toute la route, les passants regardaient, bienveillants et heureux de saluer le collège Saint-Bonice en liesse

Il convient ici de remercier publiquement les citoyens éminents de Winnipeg et de St-Boniface qui ont prêté leurs automobiles en cette circonstance. Ce n'est là, du reste qu'un exemple de la bonne volonté que le comité d'organisation a rencontrée partout.

Ce soir à huit heures il y a séance littéraire au collège

Les anciens élèves auront des places réservées.

JEUDI

8.00 A. M. Messe de *Requiem* pour les professeurs et les anciens élèves défunts.

2.00 P. M. Excursion des anciens élèves à l'écluse St-Andrews, à bord du *Winnitoba*.

COMITE GENERAL

Président—M. L. N. Bétournay.

1er Vice-Président—Rév. M.A Béliveau, Ptre, Chancelier.

2eme Vice-Président—M. Dr. F Lachance.

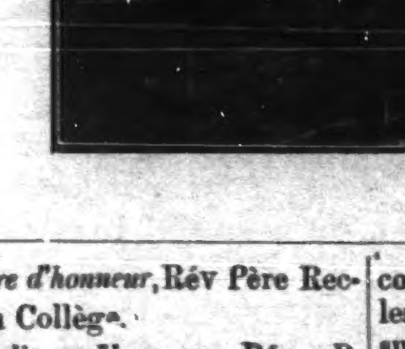
Secrétaire Archiviste—M. Noël Bernier.

Secrétaires correspondants—MM C. H Royal & J Dutton.

Trésorier—M. Gust Rocan.

ASSISTANTS SECRETAIRES

M.M. Guillaume Charette, Jos Béliveau, J B. Beaupré, M. Beaupré.



COLLÈGE ACTUEL

C'est un président idéal! Toujours aimable, toujours souriant, toujours le mot *à la main*.

That was a splendid drive, Frank!

Le Père Blain a été l'objet d'une ovation, hier soir.

Le Père Drummond a été acclamé.

Parmi les anciens du Collège Mgr J. Dugas, M. l'abbé Giroux, et M. le curé Dufresne.

Gus. Rocan était fort occupé hier soir à sa table de trésorier.

M. Raphaël Lafournaise, 93 ans, ancien élève de Mgr Provencher (1827).

M. le maire nous a donné congé civique aujourd'hui. Merci.

Décorations magnifiques partout.

Très intéressante exposition de photographies du passé au parloir.

MARIAGE

En cette ville le 15 courant, M. Camiré épousait Melle Marie Agnès Genthon, fille de M. Charles Genthon. Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux

NOTICE

WHEREAS the Rural Municipality of St-Vital has received two petitions signed by owners on the South side of Carriere Street for local improvements, the first of which is a side-walk of 4 feet 6 inches, and the second for grading and ditching said street from the Easterly limit of St. Mary's Road to Youville Street;

AND WHEREAS said Carriere Street forms a boundary line between the Rural Municipality of St. Vital and the city of St. Boniface;

AND WHEREAS Section 669 of the Municipal Act and section 719 of the Charter of the City of St. Boniface provide that all roads and highways forming the boundary between the said City and an adjoining Municipality shall be opened, maintened and held in repair and improved by the City and such adjoining Municipality of which they form such boundary, and the Council of the City and of such Municipality shall have joint jurisdiction over the same;

AND WHEREAS Section 671 of the Municipal Act and 721 of the Charter of the City of St. Boniface provide that no by-laws of the Council of the City of St. Boniface or any one of the Municipalities adjoining with respect to any roads so forming boundary lines between the City and such Municipalities, shall have any force until a By-law has been passed in similar terms as nearly as may be by the City and the Municipalities between which there is a road forming a boundary, and upon which improvements are sought to be made;

AND WHEREAS both the Rural Municipality of St Vital and the City of St. Boniface have agreed that the local improvements above referred to shall be done in the following manner.—

The plank side-walk referred to on the South side of Carriere Street shall be done by and at the expense of the Rural Municipality of St. Vital, and the grading and ditching on Carriere Street, from the Easterly side of St. Mary's Road to the West side of De Meuron Street shall also be done by the Rural Municipality of St. Vital and the grading and ditching on Carriere Street from the West side of De Meuron Street to the East side of Youville Street shall be done by and at the expense of the City of St Boniface.

AND WHEREAS to give effect to above understanding between the said City of St. Boniface and the said Rural Municipality of St. Vital, By-laws to the same effect in the premises have to be passed by both the said City of St Boniface and the said Rural Municipality of St. Vital.

NOW THEREFORE, public notice is hereby given that the City of St. Boniface intends to make and construct and will make and construct the local improvements hereinafter mentioned, and will assess and levy the costs there of upon the real property benefitted thereby unless a majority of the owners of the Real Property affected representing at least three fifths (3/5) in value of such Real Property as shewn on the last revised assessment roll, petition the Council of the said City against the same or any or more of them within four weeks after the first publication of this notice.

Grading and ditching on Carriere street from the West side of De Meuron Street to the East side of Youville Street to be done at an estimated cost of 25cents per foot.

DATED at St. Boniface this 10 th. day of August A. D. 1910.

J. B. COTE
City Clerk for the City of St. Boniface.

AVIS

Des soumissions cachetés et adressées au soussigné seront reçues jusqu'au 20 août pour l'achat des terres provinciales.

N.W. ¼ section3 township 27, Rang 4 W 2. $7.00 le l'acre, prix fixe.

S. W. ¼ section 3, township 27 rang 5 W 2. $16.0 de l'acre, prix fixe.

S. W. ¼ section 1, township 28, rang 6 W 2, $16.00 de l'acre, prix fixe.

Les conditions d'achats sont 10 pour cent accompagnant la soumission, la balance en neuf paiements annuels avec intérêt de six pour cent.

La plus haute ni aucune des soumissions seront nécessairement acceptées. Aucun prix ne sera considéré plus bas que les prix fixés.

R. P. ROBLIN,
Commissaire des Terres Provinciales
Winnipeg.

Anciens élèves présents au Conventum

A

Jean Arcin, 1906
Maxime Allison, 1895
Rév. M. Arsenault, 1900
Albert Auger, 1908
Harry Aikins, 1907

B

Albert Baril, 1906
Michael Barry, 1907
Arthur Beaudry, 1898
Thomas Baril, 1906
Rev. M. Albert Berthault, 1900
Edmond Beaudry, 1900
J. B. Beaupré, 1910
Marcien Beaupré, 1910
Alexandre Bernier, 1907
Noël Bernier, 1898
Jos. Bernier 1893
Philippe Beauchemin, 1904
Rev. M. Béliveau Chancelier, 1890
Arthur Béliveau, 1910
Rev. M. Bellavance, 1905
Antonio Béliveau, 1901
Joseph Béliveau 1910
Thomas Braubien, 1910
Louis Brisebois, 1887
P. E. Bérubé, 1907
Alexandre Breland, 1887
L. Napoléon Bétournay, Prés. 1884
L. Bétournay, 1909
Alexandre Bertrand. 1902
Jacques Bertrand, 1902
Rév. M. Auguste Bernier 1890
Alexandre Beaupré, 1906
Zotique Bertrand, 1900
Herménégilde Bruce, avant 1885
J. H. Bérubé, 1908
Honoré Boulet, 1910
C. A. Bohémier, 1910

C

Xavier Caron, 1899
Joachim Caron, 1890
Léon Caron, 1905
Rev. P. Joseph Caron O.M.I., 1900
Joseph Callahan, 1906
Guillaume Charette, 1910
J. A. Chardonnet, 1905
Philippe Chardonnet 1906
Alfred Couture, 1906
Euclide Cousault, 1905
Emile Couture, 1910
Philippe Coutu 1902

D

Honorius Daignault, 1888
C. Devine, 1906
H. Desrochers, 1909
Emile Desbrey, 1910
James Donlon, 1908
Albert Dubuc, 1901
John Dutton, 1910
Antonin Dubuc, 1890
Siméon Dussault, 1891



R. P. BLAIN S. J.
Organisateur du Conventum et l'âme du comité général.

F

W. Fahey, 1906
J. A. Ferland, 1908
Henri Fisher 1886
Omer French, 1902

G

Louis Gauthier, 1905
C. H. Gauthier, 1910
Pierre Gauthier, 1897
Conrad Gauthier, 1910
M. A. Gaudry, 1907
Louis Gaudry, 1905
Roger Goulet Inspec. d'écoles 1891
Isaïe Graveline, 1892
Maurice Gelley, 1910
Philippe Gosselin, 1903
Alf. Goulet Avant 1885
F. X. Gosselin, 1896
Joseph Grouette, avant 1885
V. Guilbault, 1908

H

Gaston Hacault,
James Hart 1910
Rév. M. Hogue 1900

J

Stanislas Jean, 1890
Rév. M. W. J. Jubinville, 1891

K

Patrick Keenan, 1908
Paul Kelsin, 1906
Edward King, 1901

L

Alexandre Lambert, 1910
C. H. Lambert, 1902
Raoul Lamontagne 1910
Damase LaFlèche, 1909
F. Lachance, 1899
Albert Laurendeau, 1904
J. Lord 1901
J. Létourneau, 1904
Gédéon Lemay, 1905
Arthur Lemay, 1908
Arthur Lafond, 1906
Joseph de Lorimier, 1888
Joseph Lafrance, 1909
Paul Lavoie, 1910
Alexandre Labossière, 1903
Joseph Landry, 1907
Alphonse Laurin, 1910
Frank Lavoie, avant 1885
Louis Lévêque, 1892
Camille Larrivée 1905
Philias Létourneau, 1905
Adolphe Lemoine, 1910
Louis Lépine, avant 1885
J. P. H. Leblanc, 1898
J. B. Lauzon, 1905
Rev. M. Denys Lemy, 1909

M

Rév. P. J. Magnan O. M. I. 1902
Daniel de Montigny, 1909
Ferdinand Mager, 1898

Gustave Mager, 1900
Arthur Mc Keown, 1893
Alexandre Marion, 1903
Docteur McKenty,
J. Mc Manus, 1910
Bruce Magners, 1906
Frank Messner, avant 1885
R. Martel, 1908

N

R. Nichet, 1895
G. Noël, 1901

P

Rév. M. J. Prud'homme, 1897
Arthur Prud'homme, 1910
H. Préfontaine, 1910
J. Parent, 1886
J. A. Pariseau, 1909
Rosario Prince, 1902
A. Potvin, 1908
A. Prendergast, 1906
H Painchaud, 1898
Jos. Painchaud, 1904
Rév. M. J. Poitras, 1893
J. B. Piché, 1895
Jos Piché, 1894
Jacques Prendergast, 1909

R

C. H. Royal, Secrétaire, 1887
Paul Royal, 1885
Rév. E. Rocan, 1886
Maxime Rocan, 1894
J. Rocan, 1895
Leo Russel, 1904
B. Ryan, 1893
Roy Roche, 1909
Gustave Rocan, 1898
Joseph Riel, avant 1885
A. E. Rousseau, 1896
A. Rousseau S.J., 1898
William Rogue 1904

S

R. M. Sabourin 1902
Frank Smith, 1890
Frank Shea 1907
Léonard Sabourin, 1901
Hildège Sabourin, 1907
Arthur St-Pierre, 1908
Georges Senécal 1896
Omer Sabourin 1904
Rev. Alexis Sylvestre, 1900
Joseph Saint Jacques, 1907
J. N. Senez, 1908
Charles Short, 1906

T

Philias Toutant, 1906
Harry Tennant, avant 1885
Joseph Tennant, 1893
Henry Tennant, 1895
Jos Turcotte, 1909
E. Toupin, 1907
J. C. Turenne 1892
Ernest Tompkins, 1900

V

Joseph Valcourt, 1908
Pharsiciens Vézina, 1906

Un grand nombre ne se sont pas inscrits, mais sont présents.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique sera tenue vendredi prochain à 8 heures du soir dans l'hotel de Ville pour discuter le contrat entre la Cité et The Great Falls Power Company tel que demandé par des pétitionnaires de Saint-Boniface.

J. A. F. BLEAU,
Maire.

Saint-Boniface le 16 août, 1910

La Franc-Maçonnerie Demasquée

R. P. X, St-Boniface

Montréal, août 3 1910

Révérend Père.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de publier une nouvelle brochure dans laquelle vous trouverez: Les nouvelles révélations sur la Franc Maçonnerie et l'Emancipation, son Histoire, sa politique et son ses œuvre, règlements secrets, son serment, ses mots et signes de passe etc. C'est l'ouvrage le plus complet qui existe et qui j'en suis certain, ne manquera pas de vous intéresser.

C'est à mon avis un excellent moyen de propagande anti-maç. et un ouvrage que tout bon catholique doit lire et répandre. Comptant sur votre générosité pour encourager le mouvement, je vous prie de bien vouloir adresser avec votre commande un mandat poste de 50 cts pour copie ou des timbres à la boite poatsle No. 563,

En vous remerciant d'avance pour votre obligeance recevez mes respectueuses salutations.

F. LEMIEUX

NOTICE

Rural Municipality of De Salaberry.—Re By-Law No. 1, of the School District of Otterburne, No. 1486.

Notice is hereby given that the voting on said by-law, will take place on Wednesday, the 31th day of August A. A. 1910, at the house of Andrew Moir, Otterburne, between the hours of nine o'clock in the fire noon and five o'clock in the Afternoon. The said by-law, No. 1, authorizes the borrowing on the credit of the said Otterburne School District of the Sum of one thousand eight hundred dollars annually; the first of such payments to be made on the fiftenth day of December 1910, to provide for the building of a School house and equipment. A copy of the said by-law may be seen at my office, the head of the council will attend at St-Pierre, in the Municipal Hall, on the 29th day of August 1910, to appoint persons to attend at said polling place, and at the final summing up of the votes.

St-Pierre, Manitoba, August 1st 1910

Paul Chenard
Sec-Treasurer
Municipality of DeSalaberry

Le soin attentif apporté à l'entretien des cheveux et du cuir chevelu constitue le meilleur préventif contre la calvitie. Une application occasionnelle de Bearine Hair Pomade conserve les follicules des cheveux et supplée à l'huile naturelle de la chevelure. La Bearine arrête non seulement la chute des cheveux, mais elle stimule leur croissance. 50 sous le pot chez tous les marchands de produits de toilette.

Ne vous laissez pas tromper. Des fabricants sans scrupules essayent de voler votre argent et notre réputation en mettant sur le marché des contrefaçons de l'Emplâtre au Menthol "D. & L." Soyez sûr d'obtenir le véritable fabriqué par Davis & Lawrence Co.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Félicitations à *L'Ami du Foyer* pour son 6ème anniversaire.

—La rentrée des élèves du couvent de Saint-Norbert aura lieu le 24 aout.

—Buffalo Bill sera à Winnipeg le 22 et 23 aout avec sa troupe: hommes et ménagerie.

—On demande immédiatement une cuisinière s'adresser à l'hotel Couture Saint Boniface.

—Brûlures, piqûres, furoncles. Soulagement rapide et guérison assurée par Davis' Menthol Salve. 25 sous chez les pharmaciens.

L'Exposition de Fleurs à Winipeg se tiendra au Pavillon du Horse Show, les 1er, 2 et 3 septembre prochain.

—Avis aux lecteurs du MANITOBA—N'oubliez pas de payer votre abonnement qui, est dû depuis longtemps.

—Madame Renaud, No. 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

M. F. Joesting, de St-Paul, et Mme Joesting, née Josephine D. Martin, sont en visite chez Mme C. Martin mère de madame Joesting, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.

Employez de la Bearine préparée avec de la graisse de l'ours du Canada et préservez vos cheveux lorsdu'ils commencent à tomber ou qu'ils deviennent cassans. 50 sous le pot.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré .512 McIntyre Block Winnipeg.

—Le Rév. M. Toupin, ptre de St. Rémi de Napierreville, Qué. et son père, M. Odilon Toupin, de St. Cuthbert, comté de Berthier, sont les hôtes de M Michel Toupin, de cette ville

—On demande immédiatement un jeune garçon entre 15 à 17 ans pour ouvrage de magasin. Doit être poli, propre et honnête. S'adresser au magasin J. H Bonin Cie. Ltd. 96 Provencher, St Boniface.

—L'ouverture des classes au Couvent de Ste. Anne des Chênes aura lieu le 29 août. Espérons que les élèves seront rendues dès le premier jour car souvent le succès de fin d'année dépend de la fidélité au rendez-vous du commencement.

N'oubliez pas de prendre avec vous une bouteille de Chamberlain pour la Colique, le Choléra et la Diarrhée quand vous partirez en voyage cette été. Vous ne pourriez pas en acheter sur le train et les bateaux. Les changements d'eau ou de climat cause souvent des attaques de diarrhée et il est mieux de se tenir prêt. Vendu par tous les pharmaciens.

—Lundi, le 22 août, s'ouvrira la saison du vaudeville au grand théâtre Walker. Le Concert Morris a engagé une troupe très forte; le programme sera de huit levers de rideaux et se terminera par des vues animées Les prix sont changés. Après-midi 25 cts le soir 75 50-35-25-15.

Quand la digestion se fait bien, l'action des intestins est régulier, il y a un appétit naturel pour la nourriture. Quand ceci manque vous pouvez en conclure que vous avez besoin d'une dose de Tablettes pour le Foie et l'Estomac Chamberlain. Elles renforcissent les organes digestifs, améliorent l'appétit et régularisent les intestincts. Vendu par tous les pharmaciens.

—A l'occasion du Congrès Eucharistique, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface envoie à Montréal deux chars de blé du Manitoba (en épis) pour faire des arcs d'honneur. Deux prêtres ont fait le tour de la province pour trouver les plus beaux blés. Nous sommes heureux de dire que c'est M. Aimé Bénard M. P. P., qui a pu fournir ce blé qui a été cultivé sur ses fermes à Eustache. Nous l'en félicitons.

La dyssenterie est une maladie dangereuse, mais elle peut se guérir. Le remède de Chamberlain pour la Colique, le Choléra ou la Diarrhée a été essayé avec succès pendant neuf épidémies de dyssenterie. Il n'a jamais manqué son effet. Il est également bon pour les enfants ou les adultes, et lorsqu'il est sucré et mélangé d'eau, il est agréable à prendre. Vendu par tous les pharmaciens.

Les bons domestiques:

—Jean, vous n'avez pas brossé mon veston

—Pardon, monsieur, je l'ai brossé, et bien brossé.

—Allons donc! J'avais un cigare dans ma poche et il y est encore.

AVIS

Deux institutrices Bilingué de 2eme et 3-me classe demandées pour l'Ecole de Fosbey. La classe doit commencer le 1er lundi septembre prochain.

S'adresser au Secrétaire,
P. TROTTIER,
Laurier Man.

AVIS.

On demande une institutrice pour l'arrondissement scolaire Ile des Chênes pour le 1er lundi de septembre. Bons gages.

S'adresser à

M. MICHEL TRUDEAU,
Ile des Chênes, Man.

ON DEMANDE

Un instituteur ou institutrice de deuxième ou troisième Classe pour l'Ecole St-François-Xavier Ouest, Bon Salaire. La classe doit commencer pour le 24 Août prochain.

S'adresser au Secrétaire.

Alex. Lafrenière,
Pigeon Lake O P.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

N° 36

—Mais, madame, si je réponds assez vivement, mon cœur se ..., comme vous venez de le dire, et continuerait la tradition paternelle : moi je l'ai rompue.

—Vous ne l'avez pas regrettée?

—Non, madame.

—Je souhaite que vous ne le regrettiez jamais. Il y avait là pour vous une vie si honorable, si large, si belle.

—Enfin, madame, vous admettriez donc qu'un homme qui a fait ses études pût retourner à la charrue?

Elle hésita un peu, ses yeux se reportèrent sur l'écran, et elle répondit négligemment :

—Je ne dis pas cela, Pierre.

Elle ne le disait pas, mais elle le pensait. Mlle. Madeleine tirait plus lentement son aiguille de bois chargée de cordelette bleue, et je me sentais écouté par elle. Je ne sais quelle audace me vint.

—Non, madame, ai-je répondu à demi-voix, mais fermement, cela est impossible. Chacun a sa voix en ce monde. Ma séparation d'avec la terre est irrévocable. J'ai une ambition très différente de celle de mes parents, et désormais je lui appartiens tout entier.

—Et c'est?

—C'est de me faire un nom, madame. Combien de fois, depuis que je suis au journal, n'ai-je pas coudoyé des hommes sortis comme moi d'une métairie, même de plus bas que moi, puisque après tout mon père est maître chez lui, qui sont maintenant peintres, statuaires, musiciens, écrivains, qui forment une élite à côté de celle de la naissance et de la fortune, partout à sa place et partout bien reçue. Ici même, madame, j'en ai rencontré plusieurs. Eh bien, mon ambition serait qu'après m'avoir reçu d'abord à titre d'enfant des Mauges, par commisération...

—Oh! Pierre

—Mettons par bonté, madame, vous fussiez-fût un jour de Pierre Noellet du Fief-Sauvin. Et ce jour-là, combien je vous remercierais de m'avoir accueilli, de l'encouragement, plus grand que vous ne pouvez le supposer, que le moindre de vos attentions m'aura donné!

Je crus remarquer que Mlle. Madeleine appuyait beaucoup sur le nœud de son fil sans recommencer une nouvelle maille. Que pensait-elle? Je ne voyais pas son visage. Et le coup d'œil que je jetai de son côté me montra seulement que l'ovale ferme de sa joue s'était un peu relevé.

Mme. Laubriet touchée peut-être, mais non convaincue, souriait faiblement.

—Ne croyez pas, dit-elle, que je blâme tout dans votre ambition, Pierre. Il y a des fiertés qui ne me déplaisent pas. La vôtre a cela de mauvais seulement que vos parents en ont beaucoup souffert. J'aurais voulu pouvoir vous réconcilier avec eux. Je vois qu'il est trop tard pour revenir sur le passé.

—Beaucoup trop tard, madame.

—Et alors, je ne connais plus aucun moyen de calmer cette irritation de votre père...en savez vous un?

—Aucun, madame. Il y a, d'ailleurs, plusieurs causes qui nous divisent, mon père et moi. J'ai par deux fois été chassé de chez moi, et pour y revenir, même en passant, je ne ferai point le premier pas.

—Ne dites pas cela, Pierre. C'est une mauvaise parole à laquelle je ne veux pas m'arrêter...Le temps change bien des choses.

—Pas beaucoup en Vendée, madame.

Elle a souri un peu douloureusement. Je me suis levé, et je l'ai remerciée. M. Laubriet est venu à moi, l'air dégagé, comme s'il n'avait rien entendu. Nous avons passé dans une pièce voisine, joué quelques parties de billard qu'il a bien voulu perdre.

Et je suis parti.

13 novembre

Cette première entrevue que je redoutais a donc été bonne. J'ai été mieux reçu qu'auparavant, avec une nuance plus marquée d'intérêt. J'ai pu indiquer à Mme. Laubriet, devant sa fille, vers quel avenir je tendais. Elle n'a eu l'air ni surprise ni incrédule. Mon ambition ne l'a pas fait sourire. Elle croit comme moi que j'arriverai. Mlle Madeleine, autant que j'ai pu le voir, avait en m'écoutant relevé la tête de ce petit mouvement fier qu'elle a quand une chose lui plaît. ((Votre article sur une *Première au Bois* n'était pas mal du tout)), m'a-t-elle dit. Sans doute un peu d'expérience et d'usage du monde y manquait. Mais cela s'acquiert.

Je sens ce matin mon courage tout rajeuni et doublé.

Confiance, Pierre Noellet, voilà le vent qui souffle. Tu seras quelqu'un. Tu vaincras malgré les obstacles entassés. Bientôt nul ne songera plus à l'humilité de ta naissance. Ton nom d'artiste sera un nom nouveau. Alors ceux qui t'ont blâmé t'applaudiront. Alors tu pourras dire à la fortune, à la beauté : je suis votre égal et je m'appelle le talent. Alors Madeleine Laubriet pourra t'aimer.

Elle t'aimera, Pierre Noellet, si tu l'aimes trop!

O mon vieil ami, quel rêve! Et c'est le mien plus que jamais! N'y touchez pas : laissez-moi rêver.

10 décembre.

M. Laubriet est élu conseiller général sans concurrent.

J'ai appris la nouvelle par une dépêche, cette après-midi, au journal. Et ce soir à neuf heures je sonnais rue La Boëtie. Je croyais de mon devoir d'aller féliciter M. Laubriet. J'étais content d'avoir une part dans le succès, et l'inepte amour-propre de nos œuvres me murmurait un récit des mots d'accueil flatteur.

Quel devin merveilleux!

A peine ai-je ouvert la porte du salon voici le tableau que j'ai aperçu :

Figurez-vous, au milieu des Laubriet attentifs et groupés en demi-cercle autour de la cheminée, un inconnu debout, le dos au feu, l'air d'un planteur américain, le bas du visage caché par une longue barbe noire tombant jusqu'au milieu de la poitrine, très grand, un peu courbé en avant vers Mlle. Madeleine qui l'applaudissait, et disait en riant :

—C'est très gentil, cela, très gentil!

Il se redressa quand j'approchai du groupe, et me toisa du regard. J'étais mécontent de la familiarité de Madeleine Laubriet avec cet étranger. Et il faut croire que ma physionomie exprima un peu la surprise désagréable que j'éprouvais, car Mme. Laubriet se mit à rire, et me dit :

—Vous ne le reconnaissez pas?

—Non, madame.

—Cherchez bien.

—Est-ce que, par hasard, ce ne serait pas...

Ils m'interrompirent tous à la fois, en plaçant une réponse à mon adresse ou une exclamation à l'adresse du nouveau venu.

—Et oui, c'est lui, notre cher Jules de Penthual. Est-il superbe?

—Quatorze mois autour du monde!

—Arrivé de l'Inde hier. A Paris ce matin, et dès ce soir chez nous. Est-ce gentil?

—Sans prévenir, toujours le même!

Il a vu des choses!

Mon ancien condisciple Penthual a laissé pousser sa barbe, il s'est bronzé, mais j'aurais dû le reconnaître : il n'y a pas vingt hommes de cette carrure-là à Paris. Lui n'était peut-être pas plus enchanté que moi de notre rencontre. Il m'a tendu la main cependant.

—Si j'ai pas mal voyagé depuis quelques temps, m'a-t-il dit, vous me paraissez avoir fait du chemin, vous aussi.

J'ai vu qu'il était renseigné déjà.

(A suivre)

En Voyage

Mll. Amanda Delorme, de Saint-Boniface est partie vendredi dernier pour Hitchcock, SasK Elle sera absente durant un mois.

ORDINATION

Dimanche, le 14 août, avait lieu à St-Charles, l'ordination par Mgr. l'Archevêque de M. Clovis Paillé.

Un éloquent sermon de circonstance a été fait par M Reneault, curé du Cap de la Madéleine, P. Q.

Après la messe, il y eut banquet sous les arbres, sur la propriété du père du nouveau prêtre; A part la famille, étaient présents plusieurs prêtres. M. M. C. Geo. Caron, Alf. Caron de St-Charles et M. Senéz de St-Boniface.

Etaient aussi présents: M. Paillé curé de Battleford, son frère et ses deux sœurs, religieuses à Kénora.

Lundi, le 15 août, M. Paillé a chanté une grand'messe (sa première) à l'église St-Charles.

Nous offrons au nouveau prêtre nos souhaits de longue et féconde carrière.

Agence consulaire de France

AVIS

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse à l'Agence Consulaire de France à Winnipeg, 216 Portage Avenue.

MM. André, François, Auguste, Barriquand, François, Marie, Jh. Beauchamp, Honoré C. Beausoleil, Jean, Antoine, Biados, Henri, Brebae, Ludovic, Marie, Bridant, Edmond, Louis. Brun, Marius, Baptiste, Casteran, Jean, Baptiste, Chaffin, Stépeane, Alphonse, Ceaix, Joseph, Chalin, Charles, S. Ceayrou, Georges, Henri, Chopin, Alexis, Constant, Clavier, Ernest, Debergh, Gustave, Denis, Maurice, Dumontel, Jean, Baptiste, Dussouchand, Louis, Marie, Facomprez, Charles, Ed. Joseph, Fondeur, Etienne, Garnier, Vincent, H. Gerard, Charles, A. Geraud, Charles, Marie, A. F. Gidon, Claude, H. Grand, Jules, Emile, Hauchecorne, Réné, Louis, Houis, Louis, Huet, Georges, G. Iselin, Henri, Charles, Jacob, Jean, Huby, Julien, Marie, Faurit, Jean, Marie, Faireau, Raymond, E. Le Goff, Paul, Marie, Le Parc, Guillaume, MM. Le Provost, Thomas, Marmonnier, Eugéne, Meyer, Henri, Miffonis, Louis, F. H. (de) Nobilleau' Louis, Edgar, Ollichon Isidore, M. Oriol, Antsnin, Ordonneau, Pierre, J. H. Pradel de Lamaze, Jean Bte. Pascal, Jean, Maurice, Penot, Joseph, Perriere, François, M. A. Philippe, François, Marie, Piat, Louis, Eugéne, Pierre, André, Louis, Poulet, Remy, Borne' Auguste. Adrien, Bouvet, Victorin, Adrien, Dufresne, Henri, Krantheimer, Charles, Adolphe, Gros, Eugéne, Michel, Menoret' Julien, Louis, Marie, Monty, Antoine, François, Mademoiselle Laure Varennes Rondeau, Eugéne, Rossignol, Gaston, Rostaing, Pierre, Joseph, Rouand, Eugéne, Joseph, Sards, Simon, Joseph, Souriau, Antoine, Suais, Fernand, Jean Bte. Sylvestre. A. Laurent, Taburet, Georges, Marie, Camajou, Armand, Faure, Jean, François, Regis, Clovis, Flameng, Marie, Leon, Lelaquei, Jean, Alexandre, Rivet Eugéne, Clément, Vigouret, Joauny, Felix.

CAPT. A. ANDRÉ.
L'Agent Consulaire.
Winnipeg, 10 Août 1910

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Provinco en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba

DECES

A Saint-Vital, le 9 courant, à l'âge de 1 an 9 mois et 2 jours, William Edouard Samuel enfant de M. et Mme. Silva Dery.

Juniorat de la Sainte-Famille

Saint-Boniface, Man.

Ecole apostolique pour la formation des jeunes gens qui aspirent à devenir prêtres missionnaires oblats.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au

R. P. J. Magnan, O.M.I.
DIRECTEUR.